

Charte de confidentialité RGPD

Dans le cadre de ses missions de service public et dans le respect des obligations issues du règlement européen pour la protection des données, la CdC Cœur du Perche initie et met en œuvre, sous sa responsabilité, différents traitements de données à caractère personnel. Ils concernent tout usager des services proposés. En sollicitant nos services, vous reconnaissez avoir pris connaissance et accepté les conditions énoncées dans la présente charte ainsi que les objectifs et méthodes de traitement qu'elles impliquent.

Fondement

Vos données récoltées sont traitées afin de permettre une gestion des dossiers au sein de nos services. Ces traitements ne sont effectués, que s'ils s'inscrivent dans un fondement légal et si :

- Cela est nécessaire à l'exécution d'un contrat auquel vous adhérez ou à l'exécution de mesures précontractuelles prises à votre demande,
- Cela est nécessaire au respect d'une obligation légale,
- Cela est nécessaire à l'exécution d'une mission d'intérêt public ou relevant de l'exercice de l'autorité publique,
- Vous avez consenti au traitement de vos données à caractère personnel pour une ou plusieurs finalités spécifiques.

Données à caractère personnel traitées par la communauté de communes

Informations liées à votre identité : nom, prénom, adresse, sexe, date de naissance, lieu de naissance, état civil et nationalité. Votre situation familiale, profession, vos données de contact (numéro de téléphone, courriel), liste non exhaustive.

Finalités des traitements

Ces données ne sont traitées que par le service compétent et dans le cadre d'une finalité bien spécifique, explicite et légitime. Liste non exhaustive :

- Gestion de la correspondance entre le service public et les personnes qui se sont adressées à lui,
- Prise de rendez-vous physiques ou en ligne,
- Gestion du courrier,
- Gestion de la voirie communale,
- Gestion des biens impliquant notamment la gestion d'assurances, d'accidents et de risques divers,
- Gestion des comptes (cantine, activités périscolaires ...),
- Gestion des contentieux divers impliquant la communauté de communes,
- Gestion des sites internet de la communauté de communes (newsletter, cookies).

Destinataires des données

Les destinataires des données à caractère personnel des usagers au sein de la communauté de communes sont soumis à une obligation de confidentialité et sont sensibilisés en fonction de leur niveau de responsabilité. Ces données peuvent être recueillies par les différents services ainsi que par les personnes habilitées.

Le cas échéant, ces données peuvent également être transférées à des sous-traitants (éditeur de logiciel ...). Dans ce cas, la communauté de communes s'assure, en tout état de cause, des garanties en matière de protection des données à caractère personnel apportées par ledit prestataire et formalise avec lui un acte contractuel conforme à la réglementation.

Durée de conservation des données

Les données à caractère personnel sont conservées le temps strictement nécessaire à l'atteinte des finalités de traitements, des contraintes légales et contractuelles, augmenté, en cas de besoin, des délais de prescription légaux.

En tout état de cause, la communauté de communes applique les recommandations émises par les autorités reconnues et notamment celles de la CNIL.

Droits des personnes concernées

Chaque personne concernée a la possibilité d'exercer les droits suivants :

- Le droit d'accès : vous disposez du droit d'être informé des modalités de traitement de vos données et le cas échéant d'y accéder.
- Le droit de rectification : vous disposez du droit à la rectification de vos données à caractère personnel, pour autant que cela soit autorisé, dans le cas où celles qui sont en notre possession seraient inexactes ou incomplètes.
- Le droit à la limitation du traitement : Vous pouvez nous demander de bloquer, voire limiter le traitement de vos données à caractère personnel dans la limite de nos obligations légales dans certains cas, par exemple quand vous contestez l'usage de vos données.
- Le droit à la portabilité des données : Vous avez le droit, dans certains cas prévus par la réglementation, de nous demander que les données vous concernant soient réutilisées ailleurs ou de les transférer à un tiers de votre choix pour un usage propre à condition que ces données soient « dans un format structuré, couramment utilisé et lisible par une machine ».
- Le droit à l'effacement – droit à l'oubli : Vous pouvez demander, en justifiant de votre identité, la suppression de vos données à caractère personnel. Nous nous engageons à accéder à votre demande dans un délai raisonnable. Cependant, si nous devons conserver vos données à caractère personnel pour des motifs légaux et légitimes, nous ne pourrions donner une suite favorable à votre demande et ne manquerons pas de vous en informer.
- Le droit d'opposition : Dans la limite de nos obligations légales, vous pouvez à tout moment vous opposer à certains types de traitement de vos données à caractère personnel, tel que le traitement de vos données à des fins commerciales, de profilage ou de traitement automatisé.

Lorsque le traitement est uniquement basé sur votre consentement, il vous est possible de retirer votre consentement par demande écrite adressée au responsable de traitement, à tout moment, sans porter atteinte à la licéité des traitements effectués avant le retrait de ce consentement.

Vos données sont conservées tant que vous ne nous faites pas part de ce souhait et que le délai de conservation n'est pas expiré.

Toutes les demandes relatives au RGPD ou aux droits susmentionnés pourront être adressées au délégué à la protection des données, désigné par la communauté de communes, par email à l'adresse électronique suivante : dpo@coeurduperche.fr

Sécurité et confidentialité

Dès réception de vos données, nous mettons tout en œuvre pour les protéger, en appliquant dans nos services, des procédures et des mesures de sécurité afin d'éviter tout accès non autorisé.

Notre communauté de communes a mis en œuvre un protocole informatique afin de lutter contre la destruction, la perte, l'altération ou la divulgation non autorisée des données de manière accidentelle ou illicite.

Parmi ces mesures figurent principalement : la gestion des habilitations pour l'accès aux données, des mesures de sauvegarde interne, le processus d'identification.

Dans le cas où une intrusion porterait atteinte à vos données personnelles, une notification serait effectuée, selon les dispositions légales et réglementaires, auprès de la CNIL, autorité de contrôle désignée pour le RGPD. Elle sera portée à la connaissance des usagers par tout moyen défini par la communauté de communes, en ce compris la voie électronique ou en ligne.